

Déclaration du SNUipp-FSU Cantal CAPD du 3 octobre 2014

Mme l'Inspectrice d'Académie, le SNUipp-FSU souhaiterait attirer votre attention sur la question de la journée du 8 octobre et les réunions d'information syndicales prévue ce jour-là, date choisie unanimement par l'ensemble des organisations représentatives des personnels enseignants du 1^{er} degré. Nous avons constaté à ce sujet deux problèmes majeurs, que nous évoquerons aujourd'hui dans cette déclaration liminaire.

Le premier concerne le calendrier. Les organisations syndicales, comme toujours, vous ont adressée leur demande dans les délais prévus par la loi. Il se trouve qu'en cette rentrée 2014, le ministère a choisi de réunir l'ensemble des enseignants pour une consultation nationale sur le socle. Dans l'académie, le 15 octobre a été retenu soit 8 jours après la date des réunions d'information syndicale. Nous regrettons que cette date n'ait pas été arrêtée plus tôt. Cela aurait évité de mettre les enseignants dans l'embarras au moment d'informer les parents d'élèves qu'il n'y aura pas classe deux mercredis consécutifs.

Le deuxième problème que nous souhaitons évoquer concerne la participation de nos collègues à ces réunions. Dans la circulaire du 16 septembre 2014 il est écrit : *« Afin de garantir (la) prise en charge des élèves, les modalités d'organisation des réunions d'information syndicale font l'objet d'une concertation entre, d'une part, les organisations syndicales organisatrices et, d'autre part, les inspecteurs de l'éducation nationale dans le premier degré (...) au moins une semaine avant chacune des dates retenues. »*

Nous sommes le 3 octobre.

Il se trouve qu'aujourd'hui, certaines écoles s'apprêtent à fermer, d'autres ont été sommées de maintenir la continuité du service en déterminant par elles-mêmes qui pouvait participer à la RIS du 8 octobre, et qui devait être à son poste de travail. Concertation ou autoritarisme ?

Pour conclure Mme l'Inspectrice d'Académie, sachez que, faute de concertation, le SNUipp-FSU appellera tous les enseignants à participer à la réunion d'information syndicale du 8 octobre. Nous déplorons que certains collègues subissent des pressions inacceptables dans l'exercice d'un droit fondamental à nos yeux. Nous avons à cœur de faire progresser le service public d'éducation, dans le respect des personnels et de leurs droits. Nous aimerions que l'administration ait le même souci de « continuité du service » lorsqu'elle est incapable de remplacer les maîtres absents faute de moyens.